

# Ouverture académique de l'année anniversaire des 40 ans de l'enseignement spécialisé

Rencontre  
des membres des Conseils supérieur et général de l'enseignement spécialisé,  
des représentants institutionnels du monde de l'enseignement

avec **Madame Marie-Dominique SIMONET**

*Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale*

MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2010

**Présentation du Conseil supérieur de l'enseignement  
spécialisé par**

**Madame Danielle Pécriaux**  
Présidente du Conseil supérieur

**Présentation du Conseil général de concertation pour  
l'enseignement spécialisé par**

**Monsieur Francis Bruyndonckx**  
Président du Conseil général

## L'intégration

Travail du Conseil supérieur : Danielle Pécriaux – Présidente

- Avis 127 portant sur l'intégration des élèves à besoins spécifiques
- Suivis

Travail du Conseil général : Rosanna Delussu - Membre du Conseil général

- Décret 2004 modifié en 2009.
- Circulaire N°3157 du 02/06/2010 sur l'intégration
- Attribution des moyens
- Évaluation chiffrée de l'intégration
- Critères « Grande distance »

## L'intégration

- Décret du 3 mars 2004

- Un cadre légal organise enfin l'intégration
- Des moyens sont donnés à l'enseignement spécialisé pour accompagner les élèves dans l'école ordinaire
- Les parents sont partie prenante dans la décision d'intégration

## L'intégration

- Décret du 3 mars 2004 modifié en février 2009.  
**une grande nouveauté !**
- TOUS les élèves à **besoins spécifiques** peuvent recevoir l'aide de l'enseignement spécialisé
  - Qu'ils soient élèves de l'enseignement spécialisé
  - Qu'ils soient élèves de l'enseignement **ordinaire**
- **Les 2 CPMS** (ordinaire et spécialisé) jouent un rôle déterminant dans la mise en place du protocole d'intégration.

## L'intégration

- Circulaire N° 3157 du 02/06/2010 sur l'intégration
- **Simplification** de la procédure administrative
- Circulaire destinée aux écoles d'enseignement **spécialisé ET** aux écoles d'enseignement **ordinaire**
- Instauration d'un principe de suivi évolutif

## L'intégration

- Les moyens sont prévus
- Certains compléments peuvent être accordés par le gouvernement sur avis du CG

## L'intégration : les chiffres

INTEGRATION : SYNTHESE ANNEE 2006 - 2007

Types	TOTAUX			
	M	P	S	T
Intégration permanente totale	7	59	69	135
Intégration permanente partielle	7	33	7	47
Intégration temporaire totale	2			2
Intégration temporaire partielle	1	6		7
Totaux	17	98	76	191

## L'intégration : les chiffres

INTEGRATION : SYNTHESE ANNEE 2007 - 2008

Types	TOTAUX			
	M	P	S	T
Intégration permanente totale	4	60	97	162
Intégration permanente partielle	8	7	4	19
Intégration temporaire totale				
Intégration temporaire partielle		6		6
<b>Totaux</b>	<b>12</b>	<b>73</b>	<b>101</b>	<b>187</b>

## L'intégration : les chiffres

INTEGRATION : SYNTHESE ANNEE 2008 - 2009

Types	TOTAUX			
	M	P	S	T
Intégration permanente totale	2	73	111	186
Intégration permanente partielle	1	2	3	6
Intégration temporaire totale			3	3
Intégration temporaire partielle		7	1	8
<b>Totaux</b>	<b>3</b>	<b>82</b>	<b>118</b>	<b>203</b>

## L'intégration : les chiffres

INTEGRATION : SYNTHESE ANNEE 2009 – 2010

Types	TOTAUX			
	M	P	S	T
Intégration permanente totale	4	160	129	293
Intégration permanente partielle	13	8	4	25
Intégration temporaire totale	15	148	26	189
Intégration temporaire partielle	7	9		16
<b>Totaux</b>	<b>39</b>	<b>325</b>	<b>159</b>	<b>523</b>

## L'intégration : les chiffres

en 4 années scolaires, nous sommes passés de

**191 à 523 élèves intégrés**

Tous niveaux et tous types d'intégration confondus.

## Alternance

Travail du Conseil général :  
Francis Bruyndonckx – Président

## Formation des personnels

Travail du Conseil supérieur : Patrick Beaufort – Membre du  
Conseil supérieur

Avis 123 (8/04/2005)

Avis sur la formation des personnels de l'enseignement spécialisé

Travail du Conseil général : Patrick Beaufort – Membre du Conseil  
général

- Formation Complémentaire
- Lien avec le Conseil supérieur de la Promotion Sociale

## Elèves hors circuit scolaire

Travail du Conseil supérieur : Francis Bruyndonckx – Membre du Conseil supérieur

- Avis 128 (26/02/2008) relatif aux élèves hors circuit scolaire
- Suivis

## Elèves multi handicapés

Travail du Conseil supérieur : Jacques DUMONT – Membre du Conseil supérieur

Avis 131 (11 juin 2008) en vue de définir un encadrement destiné à des élèves avec handicaps physiques lourds entravant fortement leur autonomie et nécessitant des actes de soins et de nursing importants mais disposant de compétences intellectuelles leur permettant d'accéder aux apprentissages scolaires grâce à des moyens orthopédagogiques très spécifiques.

## « Les élèves multi handicapés »

- Atteints d'infirmité motrice cérébrale sévère (et cas apparentés).
- Dépendants pour leurs actes fonctionnels.
- Atteints d'absence ou déficience de la parole mais capables de communication alternative.
- Souffrant de troubles associés

## Leurs besoins spécifiques

- Une prise en charge des soins vitaux et médicaux (préventifs et curatifs) durant le temps scolaire.
  - Des pratiques orthopédagogiques individualisées multisensorielles
  - Un objectif prioritaire : une communication alternative élaborée et efficace.
  - ...un travail transdisciplinaire.
- Pour apprendre et exister...

## Des moyens pour couvrir ces besoins spécifiques.

- Rattachement de ces élèves aux pédagogies adaptées.
- Organisation assumée par le PMS de guidance et le conseil de classe.
- Nombre guide 5 pour le scolaire et 7 périodes pour le paramédical.
- Possibilité donnée aux directions d'adapter l'organisation.
- Aménagement des transports scolaires.
- Formation du personnel.
- Subventionnement des équipements éducatifs reconnus.
- Reconnaissance de la fonction d'ergothérapeute.

## Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)

Travail du Conseil général : Jean-Marc Houyoux – Membre du Conseil général

Travail du Conseil supérieur : Jean-Marc Houyoux  
et Myriam Paulus – Membres du Conseil supérieur

## Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)

### **Le Continuum Pédagogique :**

(Décret « Missions » art.13)

Groupe de travail du Conseil Général de  
l'Enseignement Spécialisé

→ circulaire 2955

## Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)

### **Le PIA - transmission**

Groupe de travail du Conseil Général de  
l'Enseignement Spécialisé

(Décret de l'Enseignement Spécialisé du  
03/03/2004 : Chap. 1er Art 4 §1er 19°)

→ Modification du Décret : Décret Programme

## Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)

### **Le PIA : balises et démarches**

Groupe de travail de Conseil Supérieur de  
l'Enseignement Spécialisé

But : remettre un avis

## Le devenir des élèves

Travail du Conseil supérieur : Philippe Rateau – Membre du Conseil  
supérieur

Avis 135 (10/03/2010) : Préparation à la transition  
postscolaire des jeunes sortant de l'enseignement  
secondaire spécialisé de forme une et de forme deux

## Les outils pédagogiques

Travail du Conseil supérieur : Thérèse Simon – Membre du Conseil supérieur

Avis 133 (18/12/2008) : Avis relatif à l'agrément et à la diffusion des manuels scolaires, des logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au service de l'enseignement spécialisé.

## CEB

Travail du Conseil général : Geneviève Vandecasteele – Membre du Conseil général

Analyse de l'épreuve externe et de l'obtention du CEB dans l'enseignement fondamental spécialisé

## Offre de formation des élèves

Travail du Conseil général : Bernadette Culot – Présidente

- Profil de formation
- Métier des élèves

## Offre de formation des élèves

### ***Structure du secondaire spécialisé:***

- Forme 1 d 'ES : **Adaptation sociale**
- Forme 2 d 'ES : **Adaptation sociale et professionnelle**
- Forme 3 d 'ES : **Enseignement professionnel de niveau inférieur**
- Forme 4 d 'ES : **Enseignement secondaire ordinaire de type I**

## Offre de formation des élèves

### □ Forme 1 d 'ES : **Adaptation sociale**

Formation en **une seule phase**

Après l'école, l'élève va rester dans un milieu de vie protégé

Nécessité de collaborer avec les structures de l'aide sociale...

## Offre de formation des élèves

### Forme 2 d 'ES : **Adaptation sociale et professionnelle**

Formation en deux phases :

- I : objectifs de socialisation et communication
- II : préparation à la vie sociale et « professionnelle »

Pas de qualification professionnelle mais nécessité pour l'élève de trouver une place dans un milieu adapté

## Offre de formation des élèves

- Forme 3 d 'ES : **Enseignement professionnel de niveau inférieur**

Formation qualifiante en trois phases

- ▣ Observation puis approche polyvalente dans un **secteur** professionnel
- ▣ Formation polyvalente dans un **groupe** professionnel
- ▣ Qualification professionnelle dans un **métier** (art 47 du décret Missions)

## Offre de formation des élèves

- Forme 4 d 'ES : **Enseignement secondaire ordinaire de type I**

Règles, programmes et diplômes identiques à ceux de l'ordinaire avec une certaine souplesse d'organisation

Donc

Général, Technique, Professionnel...

... **mêmes métiers** que dans l'ordinaire.

## Offre de formation : Forme 3

- 8 secteurs professionnels
- 61 métiers

## Offre de formation : Forme 3

<i>AGRONOMIE</i>		
AGRONOMIE 4 métiers	HORTICULTURE	OUVRIER JARDINIER / OUVRIERE JARDINIERE
		OUVRIER / OUVRIERE EN EXPLOITATION HORTICOLE
	METIERS DU CHEVAL	OUVRIER FORESTIER /OUVRIERE FORESTIERE
		PALEFRENIER / PALEFRENIERE

## Offre de formation : Forme 3

INDUSTRIE		
INDUSTRIE 8 métiers	CONSTRUCTION METALLIQUE	FERRONNIER / FERRONNIERE
		METALLIER / METALLIERE
	MECANIQUE : GARAGE	OUVRIER MECANICIEN POUR CYCLES ET PETITS ENGIN <sup>SI</sup>
		AIDE MECANICIEN / MECANICIENNE EN CYCLES ET PETITS MOTEURS
		MONTEUR DE PNEUS-ALIGNEUR / MONTEUSE DE PNEUS-ALIGNOUSE
		AIDE-MECANICIEN / AIDE-MECANICIENNE GARAGISTE
		TOLIER/TOLIERE EN CARROSSERIE
	MECANIQUE : CARROSSERIE - TOLERIE	PREPARATEUR/PREPARATRICE DE TRAVAUX DE PEINTURE EN CARROSSERIE
		PEINTRE EN CARROSSERIE

CONSTRUCTION 22 Métiers	BOIS	OUVRIER-POSEUR / OUVRIERE-POSEUSE DE FAUX PLAFONDS, CLOISONS ET PLANCHERS SURELEVES
		OUVRIER/OUVRIERE DE SCIERIE
		MONTEUR-PLACEUR / MONTEUSE-PLACEUSE D'ELEMENTS MENISES
	CONSTRUCTION - GROS ŒUVRE	MAÇON / MAÇONNE
		COFFREUR / COFFREUSE
		FERRAILLEUR / FERRAILLEUSE
		BETONNEUR / BETONNEUSE
		CHAPISTE
		JOINTOYEUR-RAVALEUR DE FACADES / JOINTOYEUR-RAVALEUSE DE FACADES
		OUVRIER-TAILLEUR DE PIERRES NATURELLES / OUVRIERE-TAILLEUSE DE PIERRES NATURELLES
		VOIRISTE
		OUVRIER CARRELEUR / OUVRIERE CARRELEUSE
		PAVEUR / PAVEUSE
	COUVERTURE DU BATIMENT	POSEUR / POSEUSE DE COUVERTURES NON METALLIQUES
		MONTEUR / MONTEUSE EN CHAUFFAGE
	EQUIPEMENT DU BATIMENT	MONTEUR / MONTEUSE EN SANITAIRE
	MAINTENANCE	OUVRIER/OUVRIERE D'ENTRETIEN DU BATIMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT
		SURVEILLANT-EQUIPER / SURVEILLANTE-EQUIPIERE EN LOGISTIQUE SPORTIVE
	PARACHEVEMENT DU BATIMENT	OUVRIER/OUVRIERE EN PEINTURE DU BATIMENT
		OUVRIER-POSEUR / OUVRIERE-POSEUSE DE REVETEMENTS SOUPLES DE SOL
	INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU BATIMENT	OUVRIER PLAFONNEUR / OUVRIERE PLAFONNEUSE
		AIDE-ELECTRICIEN / AIDE-ELECTRICIENNE

## Offre de formation : Forme 3

<i>HOTELLERIE - ALIMENTATION</i>		
HOTELLERIE – ALIMENTATION 4 métiers	RESTAURATION	COMMIS / COMMISE DE CUISINE
		COMMIS / COMMISE DE SALLE
		COMMIS / COMMISE DE CUISINE DE COLLECTIVITE
		PREPARATEUR / PREPARATRICE EN BOUCHERIE - VENDEUR / VENDEUSE EN BOUCHERIE-CHARCUTERIE ET PLATS PREPARES A EMPORTER (*)

## Offre de formation : Forme 3

<i>HABILLEMENT et TEXTILE</i>		
HABILLEMENT ET TEXTILE 5 métiers	HABILLEMENT	OUVRIER RETOUCHEUR/OUVRIERE RETOUCHEUSE
		PIQUEUR POLYVALENT/PIQUEUSE POLYVALENTE
		REPASSEUR-FINISSEUR/REPASSEUSE-FINISSEUSE
		CORDONNIER / CORDONNIERE
	TRAVAIL DU CUIR	OUVRIER MAROQUINIER / OUVRIERE MAROQUINIERE

## Offre de formation : Forme 3

<i>ARTS APPLIQUES</i>		
<b>ARTS APPLIQUES</b> 10 métiers	<b>ARTS GRAPHIQUES</b>	OUVRIER / OUVRIERE EN IMPRIMERIE
		AIDE EN DESSIN-PUBLICITE
		OUVRIER / OUVRIERE EN IMPRIMERIE-RELIURE
	<b>ARTISANAT D'ART</b>	OUVRIER / OUVRIERE EN SERIGRAPHIE
		ENCADREUR / ENCADREUSE
	<b>PHOTOGRAPHIE</b>	RELIEUR-DOREUR/RELIEUSE-DOREUSE
		AIDE PHOTOGRAPHE
	<b>DECORATION EN AMEUBLEMENT</b>	ASSISTANT / ASSISTANTE DE DECORATEUR D'AMEUBLEMENT
		REMPAILLEUR-CANNEUR / REMPAILLEUSE-CANNEUSE
		ACCORDEUR / ACCORDEUSE DE PIANOS
<b>METIERS DE LA MUSIQUE</b>		

## Offre de formation : Forme 3

<i>ECONOMIE</i>		
<b>ECONOMIE</b> 4 métiers	<b>TRAVAUX DE MAGASIN</b>	AUXILIAIRE DE MAGASIN
		EQUIPIER/EQUIPIERE LOGISTIQUE
	<b>TRAVAUX DE BUREAU</b>	ASSISTANT DE RECEPTION-TELEPHONISTE / ASSISTANTE DE RECEPTION-TELEPHONISTE
		ENCODEUR/ENCODEUSE DE DONNEES

## Offre de formation des élèves

<i>SERVICES AUX PERSONNES</i>		
SERVICES AUX PERSONNES 4 métiers	SERVICES SOCIAUX ET FAMILIAUX	AIDE MENAGER / AIDE MENAGERE
		OUVRIER / OUVRIERE EN BLANCHISSERIE-NETTOYAGE A SEC
		TECHNICIEN DE SURFACE – NETTOYEUR / TECHNICIENNE DE SURFACE - NETTOYEUSE
		AIDE LOGISTIQUE EN COLLECTIVITE (m/f)

## Modification de décret

Travail du Conseil général : André Caussin – Membre du Conseil général

## **L'enseignement spécialisé**

- **Décret du 3 mars 2004**

**Les thématiques abordées**

**et /ou**

**à aborder**

le CESI

Certificat d'enseignement secondaire  
délivré en forme 3

adéquation entre les articles 54 et 57

## PIA

Plan individuel d'apprentissage

précision de la définition article 4 § 1<sup>er</sup>, 19°

*À aborder*

Obligation d'un PIA dans l'enseignement secondaire de  
forme 4 ?

dans l'enseignement de type 5 ?

## Commissions consultatives

- article 127 : est-il nécessaire d'entendre le chef de famille pour toutes les missions attribuées aux commissions consultatives ?

## Organisation des établissements scolaires

- Liaison entre le projet d'établissement et l'organisation des enseignements maternel et primaire spécialisés ( art 16 et 18)
- Heures de guidance PP, CT, CTPP pour les pédagogies adaptées (art 68 §§ 2, 3 et 4)
- Suspension des cours formes 1 et 2 (art 121)  
au fondamental ?
- Encadrement approprié pour les pédagogies adaptées ? Définition du multi handicap ?

## Epreuve de qualification en forme 3

- \* modalités d'évaluation
- \* précisions du texte de l'article 342 en lien avec l'arrêté qui définit les profils

## Mise en œuvre de l'avis typologie

Revoir les définitions des types d'enseignement en liaison :

- avec les pédagogies adaptées
- création de l'enseignement de type 8 au secondaire

## Intégration

- Intégration dans l'alternance : ajout à l'article 132
- Inscription dans le cadre d'une intégration : art 133, art 147
- nomination dans les périodes d'intégration ?
- passage primaire/secondaire : qui doit assumer l'accompagnement soutien (PRIM. ou SEC ?)
- la certification par l'ordinaire dans le cadre d'une intégration temporaire totale durant une année scolaire ?

- Dans le cadre de l'intégration permanente totale et/ou temporaire totale : qui assure le suivi s'il s'agit d'enseignement général ? Forme 4 ? QUID des élèves dont l'intégration échoue et qui doivent réintégrer l'ES dans une option qui n'est pas organisée en plein exercice du spécialisé ?
- différence entre les intégrations permanente totale et temporaire totale au niveau de la durée ?

- Article 148 : information à préciser. Quid des aides complémentaires accordées pour l'intégration en cas de recomptage à la hausse au 1<sup>er</sup> octobre ou après 10% et restitution des périodes en cas d'arrêt de l'intégration.
- Intégration : frais de déplacement des membres du personnel ?
- Fin d'une intégration temporaire anticipée en cours d'année scolaire. Art 143 alinéa 3, à ajouter au 156. En lien avec la modification du 148.

- Critères définissant les « grandes distances » à établir
- Art 132 §3. Il faut prévoir que les 8 heures de l'ordinaire servent également à l'intégration

### **Encadrement paramédical (article 103)**

- \* Si hébergement en internat (double comptabilisation) ?
- Pour l'utilisation du capital périodes, différencier de catégorie les fonctions de psychologue/assistant social et les fonctions du paramédical ?
- Élèves pris en charge par l'INAMI ?
- Application de l'article 96 relatif à des dispositions spécifiques pour le PAE

## **Encadrement personnel auxiliaire d'éducation et social (article 96)**

**Encadrement éducateur dans toutes les écoles ?**

## **Transport scolaire**

Travail du Conseil supérieur : Patrick Beaufort – Membre du Conseil supérieur

Avis 124 (27/04/2005) portant sur les transports scolaires

### **Suivi : Offre d'enseignement**

Travail du Conseil général : Patrick Beaufort – Membre du Conseil général

Avis N°1 (24/03/2010) du Conseil général :  
Analyse de l'adéquation de l'offre d'enseignement spécialisé

## Avenir de l'enseignement spécialisé

Travail du Conseil supérieur : Danielle Pécriaux – Présidente

**Une nouvelle ère pour l'enseignement spécialisé ?**

**Conclusion par  
Madame Marie-Dominique Simonet  
Ministre de l'Enseignement obligatoire  
et de Promotion sociale**